

coordination montagne

COORDINATION NATIONALE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS
DE PLEINE MONTAGNE ET D'ALPINISME





« Nous, signataires de ce manifeste,
 1. partageons un certain nombre de constats
 2. nous rassemblons et mutualisons nos moyens autour d'une vision élaborée en commun pour l'avenir des pratiques
 3. créons une Coordination nationale des activités de montagne et d'alpinisme, qui se donne pour mission d'instaurer une représentation commune des pratiquants et de constituer un lobby pour mener à bien les propositions de ce manifeste. »

Manifeste des Assises de l'alpinisme, 28 mai 2011

La Coordination Nationale pour le Développement des Activités de pleine montagne et d'alpinisme entend rassembler les institutions représentant les pratiquants, acteurs et professionnels des activités de montagne se déroulant en milieu pas ou peu aménagé.

Créée le 24 janvier 2012 à Grenoble, c'est une première dans l'histoire de la montagne : en effet, jamais ces institutions montagnardes ne s'étaient auparavant rassemblées en une seule et même entité pour porter un projet commun pour la montagne.

QUELLE EST L'ORIGINE DE LA COORDINATION MONTAGNE ?

→ Un mouvement de pratiquants : des Assises de l'Alpinisme et des Activités de Montagne à Grenoble et à Chamonix, aboutissant à la signature par 10 institutions d'un Manifeste pour les activités de montagne en milieu pas ou peu aménagé.



QUELS CONSTATS PARTAGES PAR LE MONDE DE LA MONTAGNE ? LE MANIFESTE DES ASSISES

- Des activités de montagne segmentées
- Une diversité des acteurs de la montagne
- Des activités porteuses de valeurs mais souvent stigmatisées
- Des freins à l'accès aux pratiques pour les jeunes et les mineurs
- Des activités indissociables du milieu montagnard et de sa complexité
- Des activités complémentaires de celles se déroulant en milieu aménagé



QUELS PRINCIPES POUR LA COORDINATION MONTAGNE ?

- Une organisation au sein des institutions, qui n'a pas vocation à se substituer aux institutions membres ou à d'autres acteurs de la montagne existants, ni à leur prérogatives.
- Une organisation souple.
- Une organisation qui doit impulser et faciliter.

QUI SONT LES MEMBRES DE LA COORDINATION MONTAGNE ?

- Le noyau de la Coordination est constitué d'institutions membres représentant pratiquants et professionnels de ces activités.
- Toutes les autres institutions qui ont à faire à ces pratiques peuvent avoir un statut de membre associé
- 18 institutions de la montagne¹ en font partie aujourd'hui.



QUELS SONT LES ROLES PRINCIPAUX DE LA COORDINATION MONTAGNE ?

- Réflexion : échanger entre acteurs de la montagne pour aboutir à des réflexions et des positions partagées.
- Lobby : porter ces réflexions et ces positions auprès des pouvoirs publics et des instances concernées.
- Action : impulser ou promouvoir des actions allant dans le sens du développement de ces activités.



QUELLES SONT LES MISSIONS DE LA COORDINATION MONTAGNE ?

Six sujets transversaux issus du Manifeste avec déclinaison des intentions en actions :

- L'accès des jeunes aux pratiques de montagne
- L'hébergement & les refuges
- L'accès aux espaces de pratiques
- La promotion, la communication, la médiatisation autour de la montagne
- La sécurité et l'accidentologie
- La formation et l'encadrement

Sur ces différents sujets, les institutions membres :

- mutualisent leurs moyens financiers et humains,
- défendent des positions partagées,
- créent une représentation commune vis à vis des interlocuteurs (notamment institutionnels) externes,
- se mettent en réseau avec l'ensemble des acteurs travaillant sur les sujets communs,
- mettent en place des actions communes et concertées avec l'ensemble des acteurs de la montagne,
- impulsent et soutiennent les actions développées par différents acteurs pour promouvoir les pratiques de montagne.



QUELLE EST LA STRUCTURATION DE LA COORDINATION MONTAGNE ?

- Une Assemblée générale, où 2 sièges sont attribués par institution membre
- Un Bureau de 7 personnes (dont 3 co-présidents)²
- Six commissions
- Une équipe : 4 personnes responsables du fonctionnement quotidien de la Coordination

¹ - La Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne (FFCAM), la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME), la Fédération Française de Randonnée (FFR), le Groupe de Haute Montagne (GHM), le Syndicat National des Guides de Montagne (SNGM), le Syndicat National des Gardiens de Refuges et Gîtes d'étape (SNGRGE), le Syndicat National des Professionnels de l'Escalade et du Canyon (SNAPEC), le Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne (SNAM), l'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air (UCPA), Mountain Wilderness (MW), l'Association Nationale des Centres Et Foyers de ski de fond et de montagne (ANCEF), la CIPRA, la Fondation Petzl, En Passant par la Montagne, le Réseau de Chercheurs Sportsnature.org, Mountain Bike Fondation.

² - Membres du Bureau de la Coordination pour l'année 2012

Co-présidents : Georges Elzière (Président de la Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne), Pierre You (Président de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade), Denis Crabières (Président du Syndicat National des Guides de Montagne)

Trésorier : Bernard Jean (directeur de l'Association Nationale des Centres Et Foyers de ski de fond et de montagne)

Secrétaire : Philippe Ragné (Président du Syndicat National des Accompagnateurs en Montagne)

Membres : Christian Trommsdorff (Président du Groupe de Haute Montagne), Pierre Jézéquel (référént activités montagne, Union des Centres sportifs de Plein Air)



Contacts

La Coordination Montagne

Maison de la Montagne

3, rue Raoul Blanchard, 38000 Grenoble

Tél. 04 76 51 75 41

SIRET : 539 875 658 00012 - APE : 9499Z

Niels Martin

Direction

niels@coordination-montagne.fr

Emmanuelle Durand

Administration générale - Référente Accès des jeunes aux pratiques, Fête de la montagne

emmanuelle@coordination-montagne.fr

Didier Grillet

Référent hébergements & refuges, portail Internet

didier@coordination-montagne.fr

Olivier Obin

Antenne Sud-Ouest - Référent accès aux espaces de pratique, voie normale du Mont Blanc

olivier@coordination-montagne.fr

www.coordination-montagne.fr